LA BRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°319 | FÉVRIER 2015

DOSSIER
Les Écoles

ZOOM
Les vœux — 2e de couv

ACTU
Théâtre — P. 07

LA BRESSE Hautes-Vosges

www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

ZOOM

Vœux 2015

Les cérémonies traditionnelles des vœux se sont déroulées au cours de la première semaine de janvier.

C'est aux résidents de l'EHPAD et à l'Accueil que Monsieur le Maire, accompagné d'élus, de Monsieur Audrerie, directeur, des membres du CCAS, de bénévoles de l'association « Les Amis de la Clairie », des « Toujours Jeunes », a tenu à présenter, en premier par respect pour nos aînés, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. M. le Maire a retracé les moments forts de l'année 2014, notamment les travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Clairie. Démarrés début mai, ceux-ci s'achèveront courant du premier trimestre 2015 ce qui permettra aux personnes de l'Accueil d'intégrer des locaux neufs ou rénovés, et verra ainsi tous les résidents réunis sur un même site. Le Maire a ensuite remercié chaleureusement le personnel pour son dévouement, le surcroit de travail accompli et son professionnalisme envers les anciens.

Les élus locaux et ceux des communes avoisinantes, l'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques, étaient invités à la Salle des Fêtes pour la cérémonie des vœux. À noter la présence de M. Gremillet, sénateur.

Avant une rétrospective des actions, réalisations et des études menées en 2014, Maryvone Crouvezier, 1re adjointe, a présenté à Monsieur le Maire, au nom de tous les élus, les meilleurs vœux de bonne et heureuse année, de réussite et de bonne santé. Puis Myriam et Paul, membres du Conseil Municipal Jeunes, ont également présenté leurs vœux.

Après avoir salué les nombreux invités et toute l'assemblée, Monsieur le Maire a donné quelques précisions sur les actions réalisées en 2014, notamment la fermeture du site du Neuf-Pré avec le regroupement des élèves sur un seul site, et l'installation du Point Info Tourisme à la Maison de la Bresse, puis quelques indications sur les projets 2015. Il a affirmé, une nouvelle fois, ce que doit être la méthode de travail de l'équipe municipale : concertation, écoute, travail d'une équipe de 27 élus (les 2 groupes confondus) sans polémiques stériles, réflexions sur de nombreuses actions en concertation avec la communauté de communes, pour une mutualisation – source d'économies – des matériels et des personnes, etc.

Après avoir présenté ses meilleurs vœux à toutes et à tous, M. le Maire a mis à l'honneur un de nos concitoyens, Jean-Paul Didierlaurent, dont le premier roman « Le liseur du 6 h 27 » a été un succès dépassant allègrement nos frontières.

Une cérémonie a également été consacrée au personnel de la commune. Après les vœux de M. Cuny, le nouveau DGS, et ceux du Maire, ainsi que leurs remerciements au personnel pour tout le travail accompli, quelques personnes ont été mises à l'honneur :

- Les retraités de l'année : Arlette Mougel au secrétariat du Maire, Marie-Claire Mougel au service administratif de l'EHPAD, Roger Arnould au service des Eaux et Gervais Genet au service Bâtiments.
- La remise de médailles d'honneur du travail dans l'Administration Régionale, Départementale et Communale, à Étienne Cuny (médaille d'or) et Frédéric Chamberlin (médaille de vermeil) pour respectivement 35 et 30 années d'exercice dans la fonction publique territoriale.

Toutes ces cérémonies se sont déroulées dans la convivialité et se sont terminées par le verre de l'amitié.

EDITORIAL

Chers Bressaudes et Bressauds

Je voudrais tout d'abord avoir une pensée pour les victimes innocentes tombées sous les balles de fanatiques, lors des évènements tragiques qui se sont déroulés à Paris, début janvier.

Ce sont tous les Français qui sont touchés au cœur par ces actes barbares. En province, nous sommes un peu plus à l'abri de ce genre d'agression, mais il ne faut pas oublier que l'extrémisme peut frapper n'importe où et n'importe quand.

En mémoire de toutes ces victimes et par respect pour elles, nous n'avons pas manqué d'observer des minutes de silence lors de différentes manifestations.

Dans nos communes, l'entrée dans une nouvelle année est normalement un moment spécial, particulier, relationnel et convivial où se dessinent et s'expriment des vœux et des projets. C'est l'occasion de faire un bilan d'étape.

*Pour résumer en peu de mots le cœur de l'action municipale, je dirai qu'**ensemble** nous avons l'ambition d'aménager **pour l'intérêt général.** C'est un chemin long, passionnant. Nous évoluons dans un contexte économique général de crise sans précédent et avec une raréfaction des aides publiques. Plus que jamais, une complémentarité est nécessaire entre tous les acteurs sociaux du territoire et en particulier la Communauté de Communes de la Haute Moselotte.*

Le budget 2015 est en cours d'élaboration et les grandes lignes vous seront présentées dans un prochain bulletin, tout comme le bilan de l'année qui vient de s'écouler.

Notre principale préoccupation est le bien-être de tous, et nous avons consacré le dossier de ce bulletin aux plus jeunes et donc aux écoles.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Hubert Arnould, maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM	2e de Couv.
ÉDITORIAL	P. 01
CONSEIL MUNICIPAL	P. 02-03
ACTUALITÉS	P. 04-07
TRIBUNE	P. 08
DOSSIER Les écoles	P. 07-14
MLC	P. 15
CINÉMA	P. 15
OTL	P. 16-17
DANS LE RÉTRO	P. 18-20
INFOS PRATIQUES	P. 21
AGENDA Culture - Sport - Loisirs	4e de Couv.

LABRESSEINFOS-N°319

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Février 2015

Directrice de la publication : Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL et associations diverses

Tirage : 2700 exemplaires

LA BRESSE INFOS n°319.indd 1 26/01/15 09:13

CONSEIL MUNICIPAL

Au lendemain du CONSEIL MUNICIPAL du 17 décembre.

Compte rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr

Conventions

Restos du Cœur

Depuis mai 1999, par convention, la municipalité met à disposition des Restos du Cœur un appartement situé 12 rue Mougel-Bey.

Cette convention, arrivée à échéance, a été renouvelée pour une durée de trois ans, à titre gratuit, par le Conseil Municipal.

La convention de partenariat entre les communes de Saulxures-sur-Moselotte, Cornimont et La Bresse, relative aux frais de fonctionnement de cet appartement au prorata des bénéficiaires de chaque commune a, elle aussi, été renouvelée pour une durée de 3 ans.

Bus hivernal

Un service de bus desservant gratuitement les stations de La Bresse-Hohneck et Lispach, a été mis en place pour la saison 2014-2015. Ce service sera assuré, ***en complément du véhicule communal,*** par l'entreprise de transport Marcot de Xertigny.

Contentieux Onema/Commune de La Bresse Désistement de la procédure d'appel

En septembre 2009, des travaux d'aménagement d'un parking à La Basse des Feignes, ont été exécutés sans avoir obtenu le récépissé de déclaration qu'aurait exigé la loi sur l'eau. La commune a alors fait l'objet d'un procès-verbal émanant d'un représentant du service de l'environnement et des risques de la Direction Départementale des Territoires des Vosges, à la suite de quoi elle a été condamnée en premier ressort par un jugement correctionnel du Tribunal de Grande Instance d'Épinal le 20 janvier 2012 au paiement d'une amende de 3 000 €.

Assisté par Me Bertrand Gasse de la société d'avocats Lorraine Avocats basée à Nancy, la commune de La Bresse a décidé de faire appel de ce jugement début 2012, bien que l'avocat n'ait alors pas laissé beaucoup d'espoir à la commune quant à la possibilité d'une issue favorable à cet appel. Le 5 novembre dernier, la commune a reçu, par voie d'huissier, une citation à comparaître devant la Chambre des appels correctionnels de la Cour d'Appel, dans le cadre du contentieux l'opposant à l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques).

Plutôt que de voir la condamnation initiale de la Commune de La Bresse alourdie en appel, le conseil municipal a décidé de se désister de cet appel, et d'accepter l'amende initiale de 3 000 €.

Marchés publics

Les services techniques municipaux se sont équipés d'un nouvel engin équipé d'accessoires (fraise à neige, sécateur) en remplacement du Treeme qui « donnait de sérieux signes de fatigue ». La commission d'appel d'offres a attribué le marché le 17 novembre dernier à la société KROELY qui s'est engagée à faire la reprise de ce Treeme.
Montant du marché : 218 400 €, hors reprise.

Travaux d'aménagement de voirie et de réfection des réseaux rue de la Gasse et rue des Galets : un avenant au marché initial de 27 845 € est nécessaire. Ce marché concernait au départ les réseaux secs uniquement, mais compte tenu du mauvais état de la rue des Galets, la réfection sera faite courant 2015, et nécessite donc au préalable la remise en état du réseau d'eau. Cet avenant porte donc le marché à un montant HT de 461 417 €.

Des avenants aux différents lots composant le marché isolation extérieure et extension OTL au complexe nautique des Proyes ont été nécessaires, mais les plus et moins-values se sont compensées et n'occasionneront pas de dépassement sur le montant initial prévu des travaux.

Des travaux complémentaires au niveau des postes de dosage ont nécessité un avenant de 6 000 € au marché du traitement de l'eau du complexe nautique, ce qui porte ce marché à 216 000 € HT.

D'autres avenants ont également été validés par le conseil municipal, concernant principalement des ajustements de quantités découlant de l'exécution et des travaux supplémentaires, pour le marché de renforcement et d'élargissement de la route du Droit (d'un montant de 6 991,39 € HT), le marché de création du cheminement piétonnier des berges de la Moselotte au lotissement du Breuil (d'un montant de 11 389,50 € HT),et des travaux de serrurerie métallerie dans les bâtiments communaux (pour un montant de 2 753 € HT).

23 mois à compter du 1er décembre 2014, c'est la durée du renouvellement du bail de location établi à l'entreprise Dominique Poirot, pour le local occupé à l'usine du Daval pour des besoins de stockage.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 2 26/01/15 09:13

Finances

Plusieurs types d'opérations comptables, n'affectant pas le montant global de tous les budgets de la collectivité, ont été validés par les membres du conseil municipal. Ce sont des apurements de comptes, des opérations d'ordre, des décisions modificatives.

- **Apurements de comptes :** tous les ans, en fin d'exercice, des mouvements de comptes, entre le budget principal de la ville et les budgets annexes, et entre les budgets annexes entre eux, doivent être comptabilisés, afin de prendre en compte les sommes avancées au titre de l'exercice.
- **Opérations d'ordre :** ces opérations comme les amortissements, les travaux en régie (réalisés par les STM), consistent dans des opérations comptables à effectuer au titre du même exercice. En effet, les agents techniques de la collectivité peuvent effectuer des travaux qui constituent pour celle-ci des immobilisations. Il convient donc d'affecter les charges inhérentes à ces travaux au coût de l'investissement réalisé.
- **Décisions modificatives :** elles permettent une modification du budget en cours d'année, elles autorisent des dépenses non prévues ou évaluées de façon insuffisante lors de l'adoption du budget.

Divers

Réforme des communes touristiques et des stations classées

Une **commune touristique** est une commune qui met en œuvre une politique locale du tourisme et offre des capacités d'hébergement pour l'accueil d'une population non résidente. Cette dénomination est accordée par arrêté préfectoral pour une durée de 5 ans. Celui-ci court jusqu'au 3 mars 2015, et nécessite donc une demande de renouvellement.

Pour information, **une station classée de tourisme** est une commune dénommée touristique qui met en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique, tend à assurer la fréquentation pluri-saisonnière, met en valeur ses ressources naturelles, patrimoniales et qui mobilise les ressources en matière de création et d'animation culturelles et d'activités physiques et sportives. Ce classement est accordé par décret simple pour une durée de 12 ans (valable jusqu'au 1er janvier 2018 pour notre commune).

Mise en place d'un pôle santé

La communauté de communes de Haute-Moselotte (CCHMO) a diligenté la Mutualité Française pour réaliser un diagnostic de l'offre de soins du territoire, qui a donné lieu à une restitution le 2 décembre dernier. Mais il apparait, au vu de cette étude, que le territoire ne serait pas déficitaire en offre de soins, et que la population saisonnière n'a pas été prise en considération.

Cette étude pointe néanmoins un risque de dégradation à terme et préconise la définition d'un schéma territorial pour la mise en œuvre de nouveaux outils. Un rapport définitif sera présenté début 2015.

Depuis le début de son mandat, la municipalité a rencontré à plusieurs reprises l'Agence Régionale de Santé (ARS) et suit de très près les dossiers concernant la télémédecine, notamment la première partie, la télé-expertise en collaboration avec le SDIS et les services d'urgence. Un protocole doit être signé entre le Service Départemental des Secours et l'ARS pour démarrer cette activité.

Une concertation, au niveau de notre commune, avec tous les professionnels de santé sera organisée début 2015, afin de lister leurs besoins, en relation avec l'étude de la CCHMO, et en tenant compte des préconisations.

C'est un dossier primordial, au cœur des préoccupations de l'équipe municipale qui déplore les complexités et les lenteurs administratives pour gérer de tels dossiers.

Incendie Vallée du Chajoux

Suite au sinistre survenu dans un immeuble de la Vallée du Chajoux, les trois occupants locataires ont pu être relogés dans un premier temps, deux en famille, le 3e dans le logement communal d'urgence avant de pouvoir intégrer un appartement Vosgelis pour lequel la commune est intervenue pour accélérer l'attribution à ce dernier. Il a été décidé que le CCAS attribuera une aide substantielle à ces 3 occupants.

Quelques nouvelles de Ménaka

Le député Bajan a un rôle important au sein du Comité de jumelage avec Ménaka. Lors de sa récente visite, il a expliqué que la situation au Mali est toujours difficile. Leur problème majeur concerne actuellement les écoles et la recherche de puits. Il a également précisé qu'ils étaient heureux d'avoir l'aide de leur jumeau de La Bresse.

Depuis la réunion du Conseil municipal du 15 décembre, nous avons appris, le 4 janvier, le décès d'Aroudeiny, le frère du député Bajan, tué dans une embuscade, ainsi que son, chauffeur par des rebelles. Au nom de toute la population bressaude, nous avons adressé nos condoléances au député Bajan et à toute sa famille.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 3 26/01/15 09:13

ACTUALITES

Certificat d'hérédité

Le certificat d'hérédité est une attestation qui indique quels sont les héritiers d'un défunt.

Dans le cas d'une succession simple, le certificat d'hérédité permet d'obtenir :

- le paiement des sommes versées par le défunt sur un livret de caisse d'épargne, sur un compte postal ou bancaire,
- le versement d'une pension de retraite,
- toutes les autres créances des collectivités publiques.

Les sommes doivent être inférieures à 5 335,72 €.

La délivrance de ce document par les maires n'est qu'une simple pratique administrative et ne constitue pas une obligation pour eux.

Compte tenu des situations complexes qui peuvent se présenter, et devant la difficulté d'établir de tels certificats, la mairie de La Bresse ne délivrera plus ce type de document.

Pour prouver votre qualité d'héritier, vous devez demander au notaire d'établir un acte de notoriété.

Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux habitants a dû être reporté début avril. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Les nouveaux habitants peuvent se faire connaître jusqu'à la fin du mois de mars en mairie. Une invitation leur sera ensuite envoyée.

Attention aux courriers concernant les fuites d'eau.

Certains de nos concitoyens ont reçu des courriers insistants de la part de la Lyonnaise des Eaux, Véolia Habitat ou la Générale des Eaux, proposant une assurance contre certaines fuites d'eau.

Ce n'est que de la publicité, vous n'êtes contraints par rien.

Dans ces contrats, qu'ils concernent le réseau de plomberie ou des évacuations extérieures, sont exclues de nombreuses réparations et la liste des éléments non garantis est très longue !

Méfiez-vous avant de souscrire cette assurance. Si vous voulez absolument vous garantir contre ce type de problèmes, pensez plutôt à contacter votre propre assureur.

Création d'un accueil de jour itinérant

Dans le cadre d'un projet de mutualisation de places d'accueil de jour entre établissements d'un même secteur géographique, les EHPAD de Saulxures-sur-Moselotte et La Bresse organisent, autour de leurs deux sites, un accueil de jour itinérant dont le fonctionnement est assuré par chaque établissement (du lundi au vendredi).

Jusqu'à maintenant, un service d'accueil de jour existait à l'EHPAD de Saulxures-sur-Moselotte, avec 6 places autorisées. La création de cet accueil de jour itinérant permet d'étendre ce service à l'ensemble du canton de La Bresse. Il offre surtout une possibilité de répit, en adéquation avec les besoins des personnes âgées et les attentes des aidants, en garantissant aux usagers, le plus longtemps possible, un réel libre choix entre domicile et hébergement en établissement, grâce aux autres formules d'aides existantes (SSIAD, portage de repas, aide à domicile, etc.).

La convention permettant de définir cette action a été signée le lundi 15 décembre dernier par Mme Geneviève Demange, Adjointe déléguée au CCAS.

Transport Accompagné avec l'ADMR

Le service de Transport Accompagné a été mis en place par l'ADMR de La Bresse afin de rompre l'isolement et de permettre à des personnes qui ont des difficultés de déplacement de maintenir une vie sociale.

En effet, au quotidien, il est possible de faire appel au service de Transport Accompagné afin de se rendre chez le coiffeur, chez le médecin, au cimetière, au club, voir des amis ou de la famille… en étant accompagné par une aide à domicile.

Le service s'adresse particulièrement aux personnes de plus de 80 ans, même non aidées par l'ADMR, qui ont du mal à se déplacer.

Une aide à domicile peut rester avec la personne le temps du rendez-vous ou simplement déposer la personne où elle le souhaite, puis la rechercher à l'horaire convenu.

Des aides au financement, comme les chèques « Sortir Plus » existent : vous pouvez vous renseigner auprès de l'ADMR de La Bresse au 03 29 25 62 60 du lundi au vendredi l'après-midi.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 4 26/01/15 09:13

Un prix pour la Maison de La Bresse

La Maison de La Bresse vient d'être récompensée du Prix National de la Construction Bois, avec une mention régionale dans la catégorie « bâtiments publics, éducation et culture ». Outre les qualités thermiques du bâtiment, le jury a apprécié son implantation et sa géométrie, conçue comme un dialogue entre le bâtiment et le paysage qui lui fait face. Les niveaux, les escaliers et la rampe s'emboîtent, rappelant les pentes des montagnes et l'horizontalité de la Moselotte qui se reflète dans la façade vitrée. L'architecture essentiellement en bois est renforcée par un noyau en béton et granit.

Hubert Arnould a reçu le prix à Nancy le 9 décembre dernier.

La Commune de LA BRESSE recrute

Un(e) assistant(e) de direction

pour les Services Techniques Municipaux

Poste à temps complet (à pourvoir au 1er mai 2015)

Missions principales du poste proposé :

- Accueil physique et téléphonique
- Assistance à la gestion des dossiers techniques (direction, bureau d'études, chefs d'équipe)
- Frappe et rédaction de courriers et documents administratifs
- Assistance à la gestion comptable
- Coordination du budget des moyens généraux
- Relais au quotidien dans l'organisation générale des services techniques

Statut : Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux (recrutement par mutation, détachement ou par voie directe)

Profils recherchés :

- Diplôme de niveau III (BTS) dans le domaine du secrétariat/ Assistant(e) de Direction
- Sens du service public
- Capacités d'adaptation
- Sens de l'organisation, rigueur
- Esprit d'initiative
- Bonnes qualités relationnelles

Vous pouvez vous renseigner…
Sur le poste : Services Techniques Municipaux
M. Eric Chantereau – tél. : 03 29 25 53 89
Sur le plan administratif : Service Ressources Humaines
Mme Sylviane Remy – tél. : 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 20 février 2015 à Monsieur le Maire 12 Place du Champtel 88250 LA BRESSE

Travaux de voirie

Au vu de l'état de la voirie de la rue des Galets, la municipalité a décidé d'entreprendre dès la fin de l'année 2014 la rénovation et l'enfouissement des réseaux électriques, télécom et eau potable de ce quartier. Ainsi en marge des travaux de rénovation complète de la rue de la Gasse, qui commenceront dès le printemps 2015, seront revus la voirie et les trottoirs de la rue des Galets qui en ont bien besoin.

Cette année, la rénovation du secteur de la rue des Champions sera étudiée : les réseaux électriques et télécom seront enfouis, les réseaux d'eau potable, pluviale et assainissement seront rénovés.

Tournée des terrains

En vue de la tournée de printemps de la commission des terrains, toutes les personnes désireuses de procéder à une acquisition, un échange ou une jouissance de terrain communal sont invitées à déposer leur demande pour **le 28 mars au plus tard, exclusivement par lettre adressée à « M. le Maire - Commission des terrains - B.P. 11 - 88250 LA BRESSE ».**

LA BRESSE INFOS n°319.indd 5 26/01/15 09:13

ACTUALITES

Des nouveautés chez vos commerçants

Salon de coiffure « Le Studio »

Installé depuis déjà huit ans, le salon de coiffure « Le Studio » a fait peau neuve (enseigne, façade, porte). L'équipe est toujours là pour vous accueillir du mardi au samedi en journée continue.

Salon de coiffure « Le Studio »
15 Quai des Iranées, 03 29 28 67 15

Service Plus

L'entreprise Service Plus récupère à titre gracieux bibelots, vaisselle, meubles, vêtements et ferraille, et les vend à petit prix.

Pour tout renseignement, contactez Éric Dos Santos au 06 38 60 53 37

Partenariat collège-entreprise

Dans le cadre d'un partenariat collège - entreprise, les élèves de 3e du collège Saint-Laurent organisent du 18 au 20 février, de 15 h à 18 h, une découverte des produits locaux au sein du magasin de détail TGL. Une partie des bénéfices sera convertie en denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur.

Super loto La Bressaude Football

La Bressaude Football organise un super loto à la Halle des Congrès le 15 février à 14 h 30 (ouverture des portes 13 h 30). Environ 4 500 € de lots sont mis en jeu, dont 2 séjours en Espagne pour 2 personnes en formule tout inclus, 1 TV LED 127 cm et de nombreux bons d'achat de 100 € et plus dans un supermarché.

Réservation au 06 84 21 14 62 ou 06 23 78 79 77

Le ski, c'est reparti, youpi !

Comme tous les ans, les enfants de l'école Saint-Laurent vont profiter de 8 séances de ski. Que ce soit alpin ou fond, les élèves du CE1 au CM2 vont glisser sur les pistes bressaudes sous les conseils avisés des moniteurs ESF. Merci à la municipalité, à la station et à l'ESF de rendre cela possible, pour le plus grand plaisir des enfants !

LA BRESSE INFOS n°319.indd 6 26/01/15 09:13

Le Groupe Théâtral

Le Groupe Théâtral de La Bresse démarre sa saison 2015 à la fin du mois. Après des extraits de « Caméra Café » de Bruno Solo, Yvan Le Bolloc'h et Alain Kappauf joués par la troupe des jeunes, c'est la pièce « Espèces menacées » de Ray Cooney, qui sera présentée par huit comédiens, dans une mise en scène d'Anthony.

Par mégarde, Yvon Lemouël a échangé sa mallette contre celle d'un inconnu dans le RER. Là où se trouvaient ses gants et son sandwich, il y a désormais des millions.

Comptable jusque-là irréprochable, il va tout tenter pour essayer de garder ce magot qui le rend fou et décide de prendre le premier vol pour Buenos Aires. Mais essayer de s'enfuir va relever de l'exploit, car le refus obstiné de sa femme, les intrusions successives d'un couple d'amis inopportuns, d'un policier douteux, d'un commissaire tatillon, d'un chauffeur de taxi irascible, et l'arrivée d'un tueur bien décidé à récupérer son dû... vont contrarier ses plans.

Salle Grand Écran (cinéma)
Première séance le samedi 28 février 2015 à 20 h 30
Tarif réduit : 5 €

À 20 h 30 les samedi 7, mardi 10, samedi 14, mardi 17, vendredi 20, samedi 21 et vendredi 27 mars
À 15 h le dimanche 29 mars.
Tarif : 7 €

Théâtre : de Paris à La Bresse

Après 150 représentations au Théâtre du Gymnase à Paris, la pièce de théâtre « Born to Be in Live » va être partagée avec le public bressaud par ses 7 comédiens. Cette comédie nous plonge avec humour et ironie au cœur de la société virtuelle de demain, celle du spectacle, de l'instantané, de la toxicomanie numérique… et nous interroge au passage sur notre rapport aux nouvelles technologies. Pendant 1 h 20, les personnages hyperconnectés nous transportent dans un univers pas si futuriste que cela ! Les tranches de vie s'enchaînent, les sonneries résonnent, les idées fusent…

Vendredi 13 mars à 20 h 30 - Salle des fêtes
Infos et réservations au magasin CATENA (tél. : 03 29 25 41 36).

Expo Maison de La Bresse

Inaugurée le 19 décembre, l'exposition de sculptures d'Alain Meignien « Tout est Art-Fer » connaît un beau succès, avec près de 1 000 visiteurs pendant les deux semaines des vacances de Noël. Elle se prolonge jusqu'au 8 mars, et vous avez toutes les raisons d'y retourner.

En effet, elle se renouvelle régulièrement avec de nouvelles pièces.

Alain Meignien propose des ateliers d'art éphémère pour adultes et enfants mercredi 25 et jeudi 26 février dès 14 h 30. Il anime aussi une rencontre pour présenter sa démarche, dialoguer avec le public et même créer quelques œuvres jeudi 26 février à 18 h

Trois expositions vont encore se succéder dans la deuxième salle :

- Une exposition sur la place du jeu dans notre société, par la MLC, jusqu'au 8 février
- Des œuvres de Véronique Hilda-Heim en récup'art (portraits et scènes de vie), du 9 au 22 février
- 4 aquarellistes lorraines (Sylvie Cimon, Françoise Buisson, Monique Vauthier, Christine Mathis-Werhlen) du 23 février au 1er mars. Elles peindront en public le 1er mars.

Une conférence de Véronique-Hilda Heim aura lieu mardi 10 février à 18 h, sur l'art-thérapie, une pratique permettant de faire sortir du silence des personnes qui n'arrivent pas à s'exprimer. Véronique-Hilda Heim propose également un atelier artistique de récup'art pour tout public mardi 10 février à 15 h.

Enfin, deux ateliers pour enfants animés par l'ODCVL permettront de créer des objets à partir de déchets, mercredi 11 et 18 février à 14 h 30

LA BRESSE INFOS n°319.indd 7 26/01/15 09:13

TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

Très belle et douce année 2015

Tout au long de ce mois de janvier, nous nous sommes souhaités et c'est une bien sympathique tradition, une bonne année et une bonne santé pour 2015.

Force est de constater que cette nouvelle année a commencé bien tristement avec les événements terroristes qui ont fait 17 morts en janvier.

Après ce drame, on a assisté à de très beaux moments d'unité nationale sur fond de liberté d'expression et de fraternité, mais aussi à des débats sur la place de telles ou telles communautés.

Faisons le vœu que ces événements soient les derniers auxquels nous assistons… même si l'on ne peut pas nier que dans d'autres pays, ils sont bien trop fréquents et parfois encore plus horribles.

Notre rôle d'élu, de quelque niveau que ce soit, c'est de promouvoir le bien vivre ensemble en s'affranchissant de toutes certitudes. Sachons s'enrichir de l'autre, de l'autre être humain comme de l'autre religion ou croyance.

Nous sommes et devons rester dans un pays de droit et de liberté, mais rappelons que la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres. Rappelons aussi que nous devons nous abstenir de provoquer en stigmatisant telle ou telle pratique.

Notre rôle d'élus de notre commune est de préparer l'avenir, en conjuguant les identités plurielles de celles et ceux qui font notre territoire, sans opposer, sans polémiquer...

Sachons aussi reconnaître et valoriser tous les petits et grands bonheurs que nous possédons déjà et que nous pouvons partager avec les autres, avant de vouloir toujours plus, toujours mieux.

Cette année 2015 sera celle que nous construirons ensemble au bénéfice de toutes et tous.

Les élus de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Le vote du budget, un acte fort du Conseil Municipal,

Dans un prochain conseil, les orientations budgétaires vont nous être présentées. Étape essentielle de la vie communale, elles expriment les grands choix politiques à privilégier en fonction de la situation financière de la collectivité, de ses marges de manœuvre et surtout, elles guident l'élaboration du budget prévisionnel.

Le Budget d'une commune est un acte majeur. Il reprend fidèlement les principes adoptés lors du débat d'orientations budgétaires. Il fixe les enveloppes de crédits autorisant l'engagement des dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine également les recettes attendues de façon précise et objective.

Le budget est voté par le Conseil Municipal qui, en la matière, a tous les pouvoirs : il peut diminuer les dépenses, augmenter les recettes, demander un nouveau projet de budget, à condition de respecter la date limite fixée par la loi pour le vote du budget

Chaque année, à partir de l'analyse des comptes de l'année passée, la commission finances, dans sa définition, veille à garantir une gestion financière saine et réaliste afin de contenir les dépenses publiques, à optimiser la capacité d'investissement de la commune, à maintenir des taux d'imposition modérés tout en maintenant et préservant un service public de qualité à la population.
Même si le rôle de la commission finances est consultatif : elle propose, elle n'a pas de pouvoir de décision, les travaux de cette commission ont donc un impact important sur le fonctionnement et la gestion de la commune.

Depuis mars 2014, la commission ne comporte que 12 membres élus sur les 27 que compte le conseil municipal et est ouverte à 4 membres consultatifs non élus alors qu'auparavant cette commission était constituée exclusivement de l'ensemble des élus du conseil municipal.
La minorité estime qu'au vu de l'importance des travaux de cette commission, tous les élus municipaux devraient être invités à y participer.
En effet c'est bien par la préparation du budget, acte primordial dans leur rôle d'élu, que les conseillers municipaux peuvent débattre de ce qui fait la vie de la commune

D'où notre questionnement ; comment les 27 élus peuvent-ils en une seule séance, celle du vote du budget, analyser tous les budgets présentés (fonctionnement et investissement de la commune et tous les budgets annexes) et comment peuvent-ils s'autoriser de solliciter une modification des propositions budgétaires sans avoir participé aux différentes séances de travail de la commission finances programmées avant le vote ?

Néanmoins, dans un contexte économique difficile, et malgré ce nouveau schéma de travail, les élus du groupe minoritaire veilleront qu'au travers du prochain budget l'intérêt général en soit le fil conducteur.

N. B. L'intention des 5 élus du groupe de la minorité, au travers de l'espace « Tribune » du bulletin, pour les groupes n'appartenant pas à la majorité municipale, est tout simplement d'informer les habitants de leur commune, en leur faisant part de leurs décisions et de leurs approches concernant la vie publique à La Bresse.
Cette démarche se justifie d'autant plus qu'aujourd'hui, et ce, depuis mars 2014, nous déplorons le fait que nos concitoyens n'ont plus accès à l'intégralité des décisions prises par les élus et des débats tenus en séance de conseil municipal qui garantissaient une clarté totale… Le compte rendu n'est aujourd'hui que partiellement repris dans le bulletin municipal.
Cependant si la consultation de ce dernier via internet est à ce jour possible, cela n'est à notre sens pas suffisant et malheureusement pas toujours accessible à toute la population.

Les élus de la minorité

LA BRESSE INFOS n°319.indd 8 26/01/15 09:13

LE DOSSIER

Les écoles

Passage obligé pour tous depuis Jules Ferry, l'école est au cœur des préoccupations à La Bresse depuis bien plus longtemps. Ce dossier vous présentera à la fois le passé et le présent des écoles et de leur environnement.

Au vu des événements récents, l'école et la culture sont des leviers essentiels pour faire barrière à l'obscurantisme, au fanatisme, à l'ignorance... Il appartient à tous de se sentir concerné.

C'est la raison pour laquelle je défends activement l'école et la culture sous toutes ses formes.

Dans notre commune, les moyens mis en œuvre pour le développement de ces deux piliers sont importants, et je pense qu'ils doivent être maintenus (dans la mesure du possible) pour conserver un enseignement de qualité.

Bien à vous,

Alexandrine Ducret, Adjointe à la culture et aux écoles

LA BRESSE INFOS n°319.indd 9 26/01/15 09:13

LE DOSSIER

Histoire des écoles à La Bresse

Avant le XIXe siècle

Les premières écoles à La Bresse sont très anciennes : la première mention officielle connue date de 1680 et concerne l'achat par la mairie d'une maison pour y installer une école à l'emplacement de l'actuelle salle des fêtes, pour la somme de 1200 lires. De nombreux indices laissent présager qu'une instruction était déjà donnée à La Bresse bien avant cette date.

Bien que l'école ne soit pas obligatoire, les Bressauds semblent l'avoir largement fréquentée : entre 1786 et 1790, sur 89 mariages, 86 époux ont signé.

Du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale

En 1833, la loi Guizot oblige les villes de plus de 500 habitants à organiser un enseignement primaire public, avec des instituteurs qui doivent avoir obtenu un brevet de capacité. La possibilité est donnée de répondre à cette obligation par le subventionnement d'une école confessionnelle, ce que fait la mairie de La Bresse.

L'école n'est pas encore gratuite : 2 sous par semaine pour apprendre à lire et parler le français (les élèves ne parlaient que le patois), 3 sous pour appendre à écrire.

De cette période ressortent deux noms : Marguerite Claude, qui fut « Maîtresse à La Bresse » pendant 37 ans, reconnue et appréciée de la population comme des inspecteurs ; M. Vançon qui, après des débuts prometteurs, prit de nombreuses libertés (il ouvrit une boutique dans le vestibule de l'école pour y vendre du tabac, des livres et monter un atelier de reliure) et se fit renvoyer en 1853.

En 1854, le conseil municipal fait appel à une congrégation religieuse, les Marianistes, pour l'instruction des garçons, et quatre ans plus tard, aux religieuses de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne pour l'instruction des filles.

Tout au long du XIXe siècle, des écoles ouvrent et ferment, des écoles privées deviennent publiques, et en hiver, l'école se fait parfois dans des fermes.

Jusque 1887, il y a donc 8 écoles communales à La Bresse : 3 au Centre (une maternelle, une école de filles et une de garçons), et 5 dans les écarts, une mixte à la Basse des Feignes, deux de garçons et deux de filles au Chajoux et à Vologne. Les enseignants sont des religieux à l'exception de ceux des écoles de garçons des écarts, qui sont laïques.

Les lois de Jules Ferry sur l'école laïque, gratuite et obligatoire (1881-82) ne furent appliquées qu'à partir de 1887. Les premières années, l'école publique fut très peu fréquentée (20 élèves contre 395 pour le privé).

En 1901, une loi interdit aux religieux d'enseigner. Les marianistes se sécularisent donc pour continuer à enseigner. Ils furent cités à comparaître au tribunal de Remiremont pour fausse sécularisation, mais furent largement soutenus par la population bressaude (occupation d'écoles, pétitions, lettres ouvertes…), et furent finalement acquittés.

Après la Première Guerre mondiale, pendant laquelle on décréta l'Union Sacrée, les congrégations eurent à nouveau leurs droits, et c'est ainsi que les Marianistes restèrent à La Bresse jusque dans les années 70.

▲ *1890, école publique du Centre (à gauche) et école libre des Gettes (à droite)*

▲ *École publique du Chajoux (avant la Guerre)*

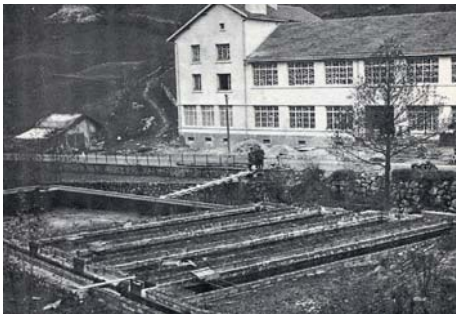

▲ *École publique du Chajoux (après la Guerre)*

▲ *École privée du Chajoux (après la Guerre)*

LA BRESSE INFOS n°319.indd 10 26/01/15 09:13

Du XXe siècle à aujourd'hui

Lors de la destruction de la ville en 1944, la plupart des écoles sont détruites. À la reconstruction, elles rouvrent à peu près toutes à leur emplacement d'origine, après une transition dans les baraquements des Champions.

Au centre, l'école privée, autrefois nommée école Charlemagne puis école des Gettes, est reconstruite plus près de l'église, sous l'influence du curé Bozon qui n'hésite pas à financer une partie des travaux. L'école prend le nom de Saint-Laurent, comme l'église. L'école publique du Centre se retrouve un peu excentrée, dans la rue de la Résistance.

On retrouve à Vologne : l'école libre, épargnée en 1944, près de la scierie (fermée en 1986), l'école publique dans l'actuelle maison forestière (fermée en 1990) et celle du Neuf-Pré (fermée en 2014) ; au Chajoux : l'école publique (fermée en 2008) et une privée 200 mètres en dessous (fermée en 1985) ; l'école de Grosse-Pierre (fermée en 1997), l'école du Bâs (fermée en 1999, bâtiment actuellement occupés par les Cuvées Vosgiennes), l'école de la Basse des Feignes (fermée en 1968). On pourrait y ajouter l'école du Brabant, sur la commune de Cornimont, fréquentée par plusieurs enfants bressauds.

Aujourd'hui, il reste donc l'école publique du Centre, l'école maternelle La Tourterelle et le collège Hubert Curien pour le public, et côté privé, le groupe scolaire Saint-Laurent, qui scolarise de la maternelle au collège.

▲ *École libre des Gettes (avant la Guerre)*

▼ *École publique de Vologne (avant la Guerre)*

▲ *École publique de Grosse-Pierre (avant la Guerre)*

▲ *École privée dans les baraquements (1945)*

▲ *École privée de la Basse des Feignes (après la Guerre)*

Des travaux réguliers…

Une rampe d'accessibilité vient d'être achevée à l'école maternelle « la Tourterelle ». Prochainement, les éléments d'accessibilité seront également installés dans l'élémentaire du Centre. La réfection des toilettes est envisagée, ainsi que la mise à l'étude du préau de la maternelle.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 11 26/01/15 09:13

LE DOSSIER

L'école maternelle La Tourterelle

Composée de 71 élèves répartis en 3 classes, l'école accueille les enfants dès l'âge de 2 ans.

L'équipe enseignante se mobilise pour proposer des découvertes tout au long de l'année : découverte de La Bresse, sorties raquettes, festival « Accord des Montagnes », cinéma, concert, et une belle sortie de fin d'année : après le cirque Arlette Gruss l'an dernier, ce sera le parc de Wesserling (écomusée textile sur le thème de Peter Pan).

Les jeunes élèves découvrent les outils informatiques, les gestes d'hygiène de base, et peuvent emprunter un livre par semaine dans la bibliothèque bien fournie de l'école. Outre les fêtes traditionnelles (Saint-Nicolas, Carnaval…), ils préparent un spectacle qu'ils jouent en ouverture de la kermesse.

À noter également l'opération « un fruit pour la récré » : tous les vendredis, la mairie fournit un fruit frais de saison à chaque élève.

L'école primaire du Centre

L'école compte 6 classes et 131 élèves. Le projet d'école encadre 6 thèmes :

- La maîtrise du français et des mathématiques : c'est la priorité ;
- Le suivi personnalisé des enfants en difficulté, notamment par le réseau d'aide (psychologue, rééducateur…) ;
- L'apprentissage de la citoyenneté ;
- L'ouverture culturelle et artistique, avec notamment la création d'une comédie musicale avec une intervenante tout au long de l'année, la visite de musées, une classe de découverte (Paris, mer…), la participation au Festival de Sculpture…
- L'éducation à la santé et la pratique du sport, qui comprend les 9 séances de ski, la piscine, la fréquentation des équipements sportifs communaux…
- L'usage du numérique : la mairie a doté chaque classe d'un vidéoprojecteur.

Un projet particulier a été mis en place cette année, en lien avec le collège : l'accueil d'un auteur est l'occasion pour les CM2 et les 6e de lire les mêmes livres et de travailler ensemble dans la salle informatique du collège.

Le collège Hubert Curien

Le collège de La Bresse, ouvert en 1974, compose depuis 2011 le collège Hubert Curien, avec Cornimont. Sur 403 élèves, le site de La Bresse en accueille 162.

L'équipe pédagogique est jeune (moyenne d'âge inférieure à 40 ans) et stable, et les résultats au Brevet excellents, avec 98 % de réussite.

Une spécificité du collège est sa section ski (nordique et alpin), organisée en partenariat avec les clubs de ski locaux : 26 élèves sont concernés à La Bresse.

Concrètement, il s'agit de libérer un après-midi par semaine pour permettre aux jeunes de s'entraîner dans les meilleures conditions.

Le projet d'établissement repose sur l'ouverture vers l'extérieur.

Ainsi, depuis 1992, les élèves de 6e participent à une semaine « environnement » avec des activités variées : découverte des hautes-chaumes (histoire, environnement naturel), sport (Course d'Orientation), etc. Le collège participe aussi à la Fête du paysage et à la future fête de l'eau en septembre prochain.

L'ouverture se fait aussi à l'international, avec un voyage en Angleterre proposé aux élèves de 4e, une visite de Fribourg pour les 5e, et d'autres encore à l'étude.

Concernant l'accompagnement éducatif, sont proposées des activités d'aide au devoir, de soutien en anglais et allemand, mais aussi du théâtre ou de la chorale.

Et dans le cadre du Foyer Socio-Éducatif, il existe un club photo et un club jardinage.

Le groupe scolaire Saint-Laurent

Depuis la loi Debré de 1959, les parents disposent du libre choix de l'école pour leur enfant, publique ou privée : la commune subventionne donc la scolarité des élèves bressauds du primaire, et le département celle des collégiens.

Depuis 2002, un internat est ouvert pour le collège, et un projet spécifique sur la scolarisation des enfants dyslexiques ou à haut potentiel intellectuel est développé à tous les niveaux. Les enseignants sont donc formés à ces différences. Depuis quelques années, les enfants ayant des troubles d'hyperactivité sont également pris en charge de manière spécifique.

Collège

Isabelle Cochenet dirige le groupe scolaire Saint-Laurent depuis 2012, tout en y enseignant l'anglais depuis 19 ans.

Actuellement, un projet « art du cirque » se met en place, dans l'optique de proposer une option sur ce thème validée par l'Éducation Nationale dès 2016.

Au niveau du collège, l'accompagnement éducatif (activités facultatives, proposées le mardi de 17 h à 19 h) a pour thème la découverte de La Bresse et de son milieu naturel. Les élèves volontaires peuvent ainsi s'initier, en fonction des saisons, au VTT, au tir à l'arc, à la course d'orientation, à la via ferrata, ou faire des sorties raquettes. 44 élèves sur les 156 du collège y participent.

Une nouveauté cette année : l'initiation à l'espagnol est proposé aux élèves de 6e.

École

Sandrine Didierlaurent est la directrice du primaire (maternelle à CM2) qui compte actuellement 136 élèves. Le thème de l'année étant « vivre ailleurs », chaque classe a retenu sa destination : Afrique et Asie pour la maternelle, Europe et Amérique pour l'élémentaire, et même tour du monde pour les plus grands !

Le personnel communal dans les écoles

17 agents communaux assurent des missions variées, de l'entretien des bâtiments à l'animation des NAP (page 14), en passant par l'aide aux enseignants de maternelle et l'encadrement de la cantine ou du car scolaire.

Élisabeth Perrin est la chef d'équipe « école et entretien des bâtiments » tout en étant ATSEM*, et Ludivine Jeangeorges est la directrice du périscolaire (de la garderie et des NAP).

L'équipe compte 4 autres ATSEM : Nathalie Aubert, Dominique Claudel, Christiane Pierrel et Evelyne Vaxelaire. Elles animent les NAP et la garderie, encadrent la cantine et sont accompagnatrices pour le car scolaire.

Les principales missions des autres agents sont : l'entretien des bâtiments, l'animation des NAP et de la cantine. Il s'agit de : Maddy Antoine, Brigitte Auer, Ghislaine Dalmasso, Joëlle Devoille, Christiane Llano, Jessica Mercier, Martine Monasse, Christelle Perrin, Valérie Perrin, Muriel Pierrat, Betty Curien et Lidwine Sethi.

*ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle) : elles assistent les enseignants pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants. Elles préparent et mettent en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants.

1 : Maddy Antoine
2 : Martine Monasse
3 : Evelyne Vaxelaire
4 : Elisabeth Perrin
5 : Christelle Perrin
6 : Jessica Mercier
7 : Dominique Claudel
8 : Nathalie Aubert - 9 : Joëlle Devoille - 10 : Ludivine Jeangeorges
11 : Christine Llano - 12 : Valérie Perrin - 13 : Muriel Pierrat

Absentes sur la photo : Brigitte Auer, Betty Curien, Ghislaine Dalmasso, Christiane Pierrel, Lidwine Sethi.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 13 26/01/15 09:13

De nombreuses écoles extérieures viennent séjourner à La Bresse.

Ce peut être sur une journée, comme c'est le cas sur le Festival de Sculpture (plus de 500 élèves) ou dans des dispositifs intercommunaux comme « l'école du spectateur », coordonné par la MLC.

Ce sont surtout des séjours scolaires (classes de découverte) en toute saison, accueillis par l'ODCVL : 132 classes ont séjourné dans les deux centres (Chalet d'Artimont et Pont du Metty) pour des durées moyennes de 5 jours. Ces classes venaient pour la plupart d'autres départements, voire de l'étranger (18 classes). Elles peuvent ainsi découvrir les Hautes-Vosges et toutes les activités de nature (en fonction de la saison : ski, VTT, parcours aventure…), vivre de nombreuses animations liées au patrimoine local, naturel et culturel, et visiter les lieux touristiques du secteur.

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Les NAP ont été initiées avec la réforme des rythmes scolaires : toutes les écoles publiques de France adoptent un calendrier qui se veut mieux adapté aux rythmes de l'enfant. Ainsi, les cours ont lieu sur 5 matinées au lieu de 4, les élèves étant plus concentrés le matin, et les après-midis sont allégés. Ces heures dégagées sont comblées par des activités périscolaires, les NAP, encadrées par la mairie.

À La Bresse, les NAP ont lieu pour les maternelles de 13 h 30 à 14 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les plus grands ont des activités principalement manuelles et artistiques, tandis que les plus petits se reposent, de manière à reprendre efficacement la classe à 14 h 30.

Pour l'école élémentaire, les NAP se déroulent de 15 h 10 à 16 h 45 les lundis et les vendredis. Les activités proposées sont très variées, grâce à l'imagination et à la compétence des animatrices, ainsi qu'aux partenariats avec l'ODCVL et l'association Les Emplumés de Cornimont :

- Activités scientifiques
- Jardinage
- Activités manuelles : couture, décoration (sapins de la ville, kermesse école…)
- Cuisine
- Activités sportives : gymnastique, tennis de table, badminton, cirque
- Découverte culturelle de l'Afrique (en lien avec le comité de jumelage La Bresse-Ménaka)
- Participation à des actions diverses : création d'un jeu pour les enfants du Relais d'Assistantes Maternelles…

Les inscriptions se font par période de 8 séances : une dizaine de groupes d'activités sont formés, selon le libre choix de l'enfant. Si une activité n'est pas assez demandée, l'équipe d'animation se mobilise pour la remplacer, pour que chaque enfant trouve de quoi s'épanouir.

C'est ce qui fait dire à Ludivine, la directrice que « un enfant qui sort d'une activité avec le sourire, c'est le plus important ».

À noter : les NAP et la « garderie » sont différents. Les NAP sont gratuites, et les enfants s'engagent sur la durée du cycle. À la garderie, officiellement appelée ACM (comme les centres aérés), les enfants choisissent aussi librement leurs ateliers mais sans engagement de durée et peuvent donc changer au gré de leurs envies.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 14 26/01/15 09:13

Maison de La Bresse - ses vitrines

En partenariat avec le service culture et communication de la ville, la MLC aménagera désormais une des trois vitrines en façade de la Maison de La Bresse.

Une partie sera fixe (présentation générale de l'activité de la MLC, informations pratiques, horaires d'ouverture, contacts…), et une sera temporaire pour vous proposer l'actualité du moment avec une thématique spécifique.

Ainsi, vous pouvez voir en ce moment le thème de la ludothèque, puis celui du prochain Festival de l'Image et du Voyage. Fin mars, le Dojo de la Montagne sera à l'honneur en prévision du 1er gala des arts martiaux le 11 avril.

Merci à celles et ceux qui contribuent largement à l'aménagement de cette vitrine en relais avec André Balaud, Jean Delozanne et Patrice.

Prochains événements à ne pas manquer février - mars 2015

- Une programmation cinéma avec des comédies, des drames, du policier, spécial enfants à partir de 3 ans, de l'aventure et de l'action…
  Tout le programme sur www.mlclabresse.com
- Deux semaines d'animations autour de la Ludothèque
- Un programme loisirs jeunesse pour les vacances d'hiver du 9 au 20 février, à partir de 6 ans. Les inscriptions se font à la semaine ou avec la formule matin ou formule après-midi. Au programme : de la détente, du sport, de la créativité et de la vie en collectif avec, des sorties en fonction des conditions météo, des ateliers, du cinéma, du spectacle…
  Contact : Audrey Mougel et MLC, 03 29 25 60 09 ou mlclabresse@wanadoo.fr
- Le 3e Festival de l'Image et du Voyage

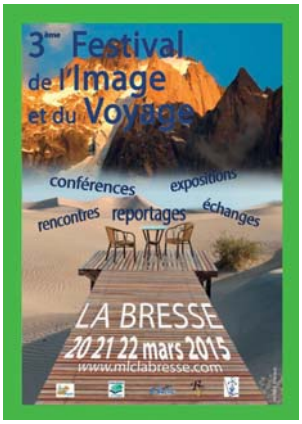

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Semaine du 04 au 10/02/2015

LE CHANT DE LA MER

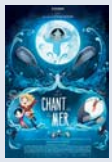

Film d'animation Fantastique (1 h 33). Réalisé par Tomm Moore avec David Rawle, Fionnula

Flanagan Ben et Maïna vivent avec leur père tout en haut d'un phare sur une petite île. Pour les protéger des dangers de la mer, leur grand-mère les emmène vivre à la ville. Ben découvre alors que sa petite sœur est une selkie, une fée de la mer dont le chant peut délivrer les êtres magiques du sort que leur a jeté la Sorcière aux hiboux.

L'AFFAIRE SK1

Drame policier (2 h). Réalisé par Frédéric Telier avec Raphaël Personaz, Nathalie Baye, Olivier Gourmet.

Paris, 1991. Franck Magne, un jeune inspecteur fait ses premiers pas à la Police Judiciaire, 36 quai des Orfèvres, Brigade Criminelle. Sa première enquête porte sur l'assassinat d'une jeune fille. Son travail l'amène à étudier des dossiers similaires qu'il est le seul à connecter ensemble. Il est vite confronté à la réalité du travail d'enquêteur : le manque de moyens, les longs horaires, la bureaucratie… Pendant 8 ans, obsédé par cette enquête, il traquera ce tueur en série auquel personne ne croit.

A partir du 11 /02/2015

LES PINGOUINS DE MADAGASCAR

(1 h 33) à partir de 3 ans. Realisé par Simon J. Smith, Eric Darnell avec Tom McGrath, Chris Miller, Christopher Knights.

Vous pensiez connaître les Pingouins de Madagascar ? Pourtant, les quatre frères cachent un lourd secret. Ils sont en fait… agents secrets ! Pour sauver le monde du terrible Docteur Octavius, les pingouins devront s'associer à la très chic organisation de la North Wind menée par le superbe husky au nom classé secret.

VALENTIN VALENTIN

Comédie, Policier (1 h 46). Réalisé par Pascal Thomas avec Marilou Berry, Vincent Rottiers, Marie Gillain.

Dans ce « fenêtres sur cour » qui se déroule dans un petit immeuble parisien, tout un monde hétéroclite gravite, s'aime, s'observe sans toujours se voir. C'est là que vit Valentin, jeune homme mélancolique, charmant, partagé entre sa maîtresse au tempérament insatiable, les trois jeunes filles du cinquième étage qui tournent autour de lui, une gardienne démonstrative et une belle chinoise dont la présence dans la maison d'en-face l'intrigue et le fait rêver.

EXODUS Gods and Kings

Péplum, Action (2 h 31). Réalisé par Ridley Scott avec Christian Bale, Joel Edgerton, John Turturro.

L'histoire d'un homme qui osa braver la puissance de tout un empire.
Ridley Scott nous offre une nouvelle vision de l'histoire de Moïse, leader insoumis qui défia le pharaon Ramsès, entraînant 600 000 esclaves dans un périple grandiose pour fuir l'Egypte et échapper au terrible cycle des dix plaies.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 15 26/01/15 09:13

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Pendant les vacances scolaires du 7 février au 8 mars 2015 : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - le dimanche de 9h30 à 12h30

Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse
Du 2 février au 8 mars, ouvert 7 jours/7 de 10h à 12h et de 16h à 19h

Opération « Plantation d'un arbre »

La commune de La Bresse, labellisée Station Verte de Vacances, a participé à l'opération « plantation d'un arbre » comme une vingtaine de Stations Vertes situées en Alsace et Lorraine

Un pommier a donc été planté au Domaine du Haut Des Bluches le 29 novembre dernier avec l'idée de renouveler annuellement cette opération afin de constituer au fil des années un verger à destination des touristes et visiteurs.

L'objectif de cette opération nationale est de compenser les émissions de CO_2 émises par les touristes. C'est un geste de plus pour la collectivité qui est engagée dans le référentiel écotourisme conçu par la fédération des Stations Vertes.

Les animations des vacances d'hiver

À la patinoire, le passage aux horaires d'ouverture des vacances bascule dès le 31 janvier et ceci dans un souci de satisfaction clientèle, puisque cette semaine précédant les vacances scolaires connaît chaque année d'excellents taux de remplissage.

Ainsi, **la patinoire sera ouverte tous les jours du 31 janvier au 8 mars 2015** et accueillera les animations hebdomadaires suivantes :

Créneau Spécial Disco : les mercredis de 19h à 20h, la patinoire s'illumine pour les adultes et enfants de plus de 10 ans et chacun patine sur des rythmes effrénés.

Mardi gras : le mardi 17 février, la location des patins est offerte à toutes les personnes déguisées se présentant pour patiner entre 14h et 19h.

Sans oublier le **Pack Patinoire + Crêpe** du mercredi de 14h à 16h et les **créneaux réservés aux petits patineurs** 3 fois par semaine.

Détail des horaires et animations à la page 21

LA BRESSE INFOS n°319.indd 16 26/01/15 09:13

Le bus hivernal

Cet hiver, ce service gratuit destiné à conduire les skieurs et piétons au pied des pistes de La Bresse-Hohneck et La Bresse-Lispach en passant par Wiidoo Gliss, fonctionne pendant les vacances scolaires.

Pour que chacun puisse en profiter, 2 bus assurent les rotations prévues sur la période de forte affluence du 15 au 27 février (sauf le samedi où un seul bus est prévu).

Horaires pour la période des vacances d'hiver, soit du dimanche 8 février au samedi 7 mars inclus :

Arrêts	Rotation 1	Rotation 2	Rotation 3
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	8h15	9h23	12h10
Le Pont du Daval	8h18	9h25	12h12
Place du Champtel	8h21	9h27	12h15
Abri des Voyageurs (face à Super U)	8h24	9h30	12h18
Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	8h28	9h33	12h23
Devant Bol d'Air	8h30	9h35	12h25
Intersection vers Haut des Bluches	8h32	9h37	12h27
Le Pont de Brâmont	8h34	9h39	12h29
Crêperie La Scierie	8h36	9h41	12h31
Le Nol	8h38	9h43	12h33
Le Couarôge	8h41	9h46	12h36
Station La Bresse – Hohneck	8h45	9h50	12h40
Station La Bresse - Lispach	8h54	9h59	12h49
Wiidoo Gliss	8h57	10h02	12h52
Pont du Metty	8h59	10h04	12h54
Auberge des Skieurs	9h02	10h07	12h57
Intersection Pré Mansuy	9h04	10h09	12h59
Pont Parmentier	9h06	10h11	13h01
Lunelle - Liernat	9h07	10h12	13h02
Abri des Voyageurs (face à Super U)	9h14	10h19	13h09
Place du Champtel	9h17	10h22	13h12
Le Pont du Daval	9h20	10h25	13h15
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	9h23	10h28	13h18

Arrêts	Rotation 1	Rotation 2	Rotation 3
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	13h18	15h41	16h49
Le Pont du Daval	13h20	15h44	16h51
Place du Champtel	13h23	15h47	16h54
Abri des Voyageurs (face à Super U)	13h26	15h50	16h57
Lunelle - Liernat	13h31	15h57	17h01
Pont Parmentier	13h32	15h58	17h02
Intersection Pré Mansuy	13h34	16h00	17h04
Auberge des Skieurs	13h36	16h02	17h06
Pont du Metty	13h39	16h05	17h09
Wiidoo Gliss	13h41	16h07	17h11
Station La Bresse - Lispach	13h44	16h10	17h14
Station La Bresse – Hohneck	13h53	16h19	17h23
Le Couarôge	13h57	16h23	17h27
Le Nol	14h00	16h26	17h30
Crêperie La Scierie	14h02	16h28	17h32
Le Pont de Brâmont	14h04	16h30	17h34
Intersection vers Haut des Bluches	14h06	16h32	17h36
Devant Bol d'Air	14h08	16h34	17h38
Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	14h10	16h36	17h40
Abri des Voyageurs (face à Super U)	14h14	16h40	17h44
Place du Champtel	14h17	16h43	17h47
Le Pont du Daval	14h20	16h46	17h50
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	14h23	16h49	17h53

LA BRESSE INFOS n°319.indd 17 26/01/15 09:13

DANS LE RETRO

Décoration de Noël par les enfants

La veille des vacances de Noël, les enfants accompagnés de leurs enseignants n'ont pas reculé devant les conditions climatiques humides. Chaudement emmitouflés, de la crèche au primaire, tous sont venus décorer leurs sapins devant la Maison de La Bresse. Toute peine méritant récompense, une collation les attendait à la Halle des Congrès.

École maternelle « La Tourterelle »

Le père Noël à l'école maternelle

Vendredi 19 décembre, les enfants de l'école Maternelle « La Tourterelle » ont reçu la visite du Père Noël, à quelques heures de leur départ en vacances de fin d'année. C'est avec enthousiasme qu'ils l'ont accueilli avec les chants de circonstance, après quoi la distribution des cadeaux a eu lieu.

Le Père Noël chez les P'tits Amis de Oui-Oui

À la veille des vacances de Noël, le Père Noël est venu par surprise rendre visite aux enfants et aux personnes âgées de la Résidence les Sapins. Normal car tout le monde sait que si l'on est sage toute l'année, on est récompensé ! Il a distribué des jeux éducatifs aux plus jeunes et des papillotes à leurs aînés.

École et collège Saint-Laurent

Épiphanie à la maternelle

En ce début d'année, comme le veut la tradition, les enfants de la maternelle Saint-Laurent ont fêté les rois. Ils ont confectionné chacun une couronne et ont préparé de délicieuses galettes dont il ne reste plus une miette.

Rencontres entre correspondants du collège

Le mercredi avant les vacances de Noël, les élèves des classes d'allemand du collège Saint-Laurent se sont rendus à Strasbourg pour rencontrer leurs correspondants du Konrad-Duden-Gymnasium de Mannheim et visiter la capitale européenne. Depuis le début de l'année, les élèves des deux établissements ont échangé des lettres et des photos. Ils ont profité de cette journée pour visiter la cathédrale et faire un rallye dans le centre-ville à la découverte de l'histoire et des traditions de la cité et parcourir le marché de Noël et les boutiques illuminées.

Une agréable manière de consolider leurs connaissances réciproques des langues allemandes et françaises.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 18 26/01/15 09:13

Toute notre gratitude à notre lectrice attentive Marie Dicherny pour ses remarques nombreuses et précises, bien que par endroits un peu acerbes et auxquelles nous aurions volontiers apporté réponse si elle avait bien voulu nous laisser ses coordonnées.

Passage de témoin

Le départ du docteur Serge Michel, médecin coordonnateur de l'EHPAD La Clairie, est l'occasion de souligner son investissement et sa compétence tout au long du chemin parcouru ensemble. Les dossiers, nombreux et difficiles, dont il avait la responsabilité ont tous abouti dans les meilleures conditions.

Dans l'attente de trouver un successeur au médecin dans ses missions relatives à la qualité des soins et à la culture gériatrique, c'est une infirmière cadre de santé qui reprend les missions d'encadrer la quarantaine d'agents de l'équipe soignante et d'être l'interlocuteur privilégié des professionnels et partenaires de santé, comme cela se fait dans la plupart des établissements similaires.

L'histoire de la maison se poursuit. Afin que l'établissement soit reconnu et apprécié par tous, à l'ouverture des nouveaux services correspond une nouvelle organisation, dont les nouveaux agents et métiers assureront à la fois la vitalité et la pérennité.

Départs en retraite au sein du personnel communal

Le 30 décembre dernier, en mairie, une cérémonie a honoré le départ à la retraite de Mme Arlette Mougel et Mme Marie Claire Mougel. Les récipiendaires ont reçu fleurs, cadeaux et ont pu partager un moment convivial entourées d'élus, de collègues et de leur famille.

« Les Toujours Jeunes »

Le club des retraités « Les Toujours Jeunes » organise pour ses 375 adhérents des activités hebdomadaires chaque jour de la semaine, mais aussi quelques activités ponctuelles. C'était le cas début janvier où une centaine d'entre eux se sont retrouvés pour visionner la vidéo du spectacle qu'ils avaient organisé mi-décembre à la Salle des Fêtes : l'occasion pour chacun des acteurs de se voir à l'écran et de se remémorer de bons souvenirs. La projection était suivie de la galette des rois accompagnée d'un vin chaud.

Prochaines dates à retenir :

- 8 mars : loto ouvert à tous
- 18 mars : repas de carnaval
- 25 mars : challenge Creusot
- 27 mai : excursion en Meuse
- du 27 juin au 4 juillet : séjour de randonnée à Praz sur Arly
- du 5 au 12 septembre : séjour balnéaire à Saint Pierre La Mer

Distinction pour Olivier Claudon

À l'occasion de la cérémonie des vœux de Cornimont, Mme Marie-Jo Clément, Maire, a mis à l'honneur Olivier Claudon, artiste local bien connu pour son travail important au service de l'image de la Vache Vosgienne. Il a reçu, des mains du Sénateur Daniel Gremillet, les insignes de Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole. Cette distinction lui a été remise en présence du Sénateur Honoraire Gérard Braun, des représentants de l'Ordre du Mérite Agricole et du Président du Syndicat de la Race Vosgienne, Bruno Arnould et du Président de la Chambre d'Agriculture Jérôme Mathieu.

Félicitations à Olivier dont les mérites et les œuvres dépassent largement les limites de notre territoire. Un ambassadeur de notre Massif Vosgien.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 19 26/01/15 09:13

DANS LE RETRO

La carte d'une sportive bressaude

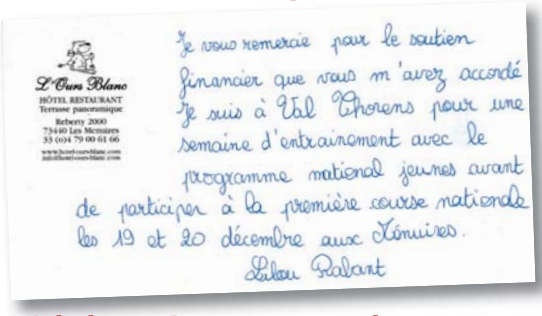
L'Ours Blanc
HÔTEL RESTAURANT
Terrasse panoramique
Rebery 2000
73440 Les Menuires
33 (0)4 79 00 61 66

Je vous remercie pour le soutien financier que vous m'avez accordé. Je suis à Val Thorens pour une semaine d'entraînement avec le programme national jeunes avant de participer à la première course nationale les 19 et 20 décembre aux Ménuires.
Lilou Ralart

Cérémonie des trophées des sportifs

La municipalité a honoré ses sportifs le 20 décembre dernier avec des cadeaux, des diplômes d'honneur et des contributions financières. Tous ont été récompensés pour leurs performances et leurs investissements au sein de leurs associations sportives respectives.

ÉTAT CIVIL
Décembre 2014

Naissances

- **Dalya**, née le 14 décembre 2014 à Remiremont, fille de Ibrahim PEKER et Cennet CEVIC.
- **Eva**, née le 16 décembre 2014 à Saint-Dié-des-Vosges, fille de Arnaud MILCIC et Sabrina MELTZ.
- **Lizzie**, née le 17 décembre 2014 à Remiremont, fille de Sigismon ONANGA et Sarah VONDERSCHER.
- **Zoé**, née le 18 décembre 2014 à Remiremont, fille de Charly CLEMENT et Coralie DIDIER.

Mariage

- Le 3 janvier 2015, **Patrick LEFEBVRE,** agent territorial et **Valérie PERRIN,** agent technique, domiciliés à La Bresse.

Décès

- **Michel Martin ARNOULD**, âgé de 82 ans, domicilié 10 route du lac des corbeaux, décédé le 11 décembre 2014 à Remiremont, époux de Marguerite GRASSLER.
- **Marie-Thérèse LALLEMAND**, âgée de 76 ans, domiciliée 29 rue Paul Claudel, décédée le 17 décembre 2014 à La Bresse, célibataire.
- **Renée Marie Adrienne GEISERT**, âgée de 89 ans, domiciliée 19 rue des Champions, décédée le 13 décembre 2014 à Remiremont, veuve de Pierre LEMAIRE.
- **Roger André Marcel CROUVEZIER**, âgé de 86 ans, domicilé 32 a rue de la clairie, décédé le 14 décembre 2014 à La Bresse, époux de Rolande SANTAMBROGIO.
- **Pierre HOUBERDON**, âgé de 80 ans, domicilié 29 rue Paul Claudel, décédé le 20 décembre 2014 à Remiremont, célibataire.
- **Sylvette Antoinette Françoise DURY**, âgée de 62 ans, domiciliée 60 chemin du breuil, décédée le 28 décembre 2014 à Gérardmer, épouse de Bernard KRID.

LA BRESSE INFOS n°319.indd 20 26/01/15 09:13

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi : 9 h-12 h 15 et 14 h-17 h
Samedi : 9 h-12 h

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9 h-12 h et sur rendez-vous, 14 h-17 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi : 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21
24 rue de la 3e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53
Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26
Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services sociaux

Relais Services Publics
Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie,
03 29 23 05 78
Du lundi au vendredi : 8 h 45-12 h

ADMR
permanence téléphonique : **03 29 25 43 77**
au bureau les après-midis : **03 29 25 62 60**

Adavie : 03 29 35 23 06

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Pharmacie de garde : numéro Audiotel **3237**

Médecins

Dr Ménière - Dr Arnould
11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**
Sur rendez-vous, 8 h-11 h et 15 h-18 h.
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Dr Leroy
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**
Tous les matins : 8 h 30-10 h 30, les après-midis (sauf le jeudi) sur rendez-vous : 17 h-18 h 30

Dr Hofgaertner
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**
Le lundi : 10 h 30-12 h et 14 h-16 h
Le mardi et mercredi : 10 h 30-12 h
Le jeudi, vendredi et samedi : 8 h-9 h 30
Sur rendez-vous, mercredi, jeudi, vendredi : 17 h-19 h

Infirmières

Valérie Flieller
28 rue des Proyes - **03 29 25 65 49**

Nathalie Poirot
12 rue Mougel Bey
03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion
19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**
Du lundi au samedi : 8 h 30-12 h 15 et 14 h-19 h 15

Pharmacie du Hohneck
23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi : 8 h 30-12 h et 14 h-19 h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du samedi 7 février 2015 au vendredi 6 mars 2015

Vous pouvez réserver le sauna et le hammam en dehors de ces heures et pendant les heures d'ouverture piscine

	Nouveau : Créneaux promotionnels ▼			
	Piscine - musculation - UV		Sauna Hammam	
lundi		14 h à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
mardi	10 h 30 à 19 h		15 h à 19 h	Entre 12 h et 12 h 30 et de 17 h à 19 h
mercredi	10 h 30 à 19 h		15 h à 19 h	Entre 12 h et 12 h 30 et de 17 h à 19 h
jeudi	10 h 30 à 19 h		15 h à 19 h	Entre 12 h et 12 h 30 et de 17 h à 19 h
vendredi		14 h à 21 h 30	15 h à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
samedi	10 h 30 à 18 h			De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
dimanche	9 h à 18 h		10 h à 12 h	De 9 h à 9 h 30

Horaires espace loisirs patinoire

Horaires du 2 février au 8 mars 2015

	Tout public		Pack Patinoire + Crêpe*	Spécial Petits Patineurs*	Spécial Disco**
lundi	10 h 30 à 19 h			9 h 30 à 10 h 30	
Mardi		14 h à 19 h			
Mercredi		14 h à 19 h	14 h à 16 h		19 h à 20 h
jeudi		14 h à 19 h			
vendredi	10 h 30 à 19 h			9 h 30 à 10 h 30	
samedi		14 h à 19 h			
dimanche	10 h 30 à 19 h			9 h 30 à 10 h 30	

** Infos en pages intérieures*
*** Musique et jeux de lumière pour les adultes et enfants de plus de 10 ans*

Fermeture de la patinoire le dimanche 15 mars à 19 h

Horaires déchetteries

	Niachamp à La Bresse	
Jour	**Matin**	**Après-midi**
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
Jour	**Matin**	**Après-midi**
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Maryvone Crouvezier - 1re Adjointe, finances ..... ***Mercredi de 10 h à 12 h***
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... ***Lundi de 15 h à 17 h sur rendez-vous***
Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... ***Mardi de 10 h à 12 h***
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... ***Jeudi de 10 h à 11 h***
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... ***Lundi de 10 h à 12 h***
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme ..... ***Vendredi de 14 h à 17 h sur rendez-vous***

LA BRESSE INFOS n°319.indd 21 26/01/15 09:13

AGENDA

CULTURE

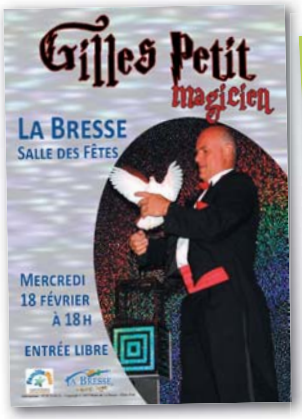

18 fév.

Spectacle de Magie avec Gilles Petit
Salle des Fêtes ..... 18 h
Infos : *Mairie-Service communication 03 29 25 40 21 info@labresse.fr - www.labresse.fr*

28 fév. au 29 mars

Représentations théâtrales
1re partie « sketches caméra café »
pièce adultes : «Espèces menacées »
Salle cinéma Grand écran ..... 20 h 30
Réservations : *Maison de la presse 03 29 25 41 49*

03 mars

Spectacle pour enfants «Maxime l'explorateur»
Salle des Fêtes ..... 18 h
Infos : *Mairie-Service communication Tél. : 03 29 25 40 21 info@labresse.fr - www.labresse.fr*

Maison de La Bresse

EXPOS annexes

9 au 22 fév.
Véronique-Hilda Heim (portraits et scènes de vie, œuvres créées en récup'art – à partir de recyclage)

23 fév. au 1er mars
Sylvie Cimon, Françoise Buisson, Monique Vauthier et Christine Mathis-Wehrlen (aquarelles)

ATELIERS ARTISTIQUES

11-18 fév. à 14 h 30 - Jeune public
Recycl'Art avec l'ODCVL

10 fév. à 15 h - Tout public
Récup'Art avec Véronique HEIM

25-26 fév. à 14 h30 - Tout public
Sculptures éphémères en métal avec Alain Meignien

RENCONTRES

26 fév. à 18h
Alain Meignien présentera sa démarche, dialoguera avec le public et proposera même de créer quelques œuvres éphémères.

10 fév. à 18h
L'art-thérapeuthe Véronique Hilda Heim présente ses pratiques.

1er mars
Peinture d'aquarelles en live par S. Cimon, M. Vauthier et C. Mathis-Wehrlen.

LOISIRS

04-11-18-25 fév. - 04 mars

Pack Patinoire + crêpe
Espace Loisirs et Patinoire ..... 14 h - 16 h
Infos : *Patinoire - 03 29 25 37 37*

06-13-20-27 fév. - 06 mars

Soirée piscine + pizza
Piscine ..... à partir de 18 h
Infos : *Piscine - 03 29 26 21 20*

08 fév. - 02 mars

3e Dimanche à la carte
Maison de La Bresse ..... 14 h-20 h
Infos : *Maison des Loisirs et de la Culture 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr*

04-11-18-25 fév. - 04 mars

Soirée disco patinoire
Espace Loisirs et Patinoire ..... 19 h-20 h
Infos : *Patinoire - 03 29 25 37 37*

12-19-26-fév. - 05 mars

Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse -Hohneck ..... 19 h
Infos : *Ecole de Ski Français - 03 29 25 41 56*

12-19-26 fév. - 05 mars

Goûter « Opoual »
Station de ski La Bresse-Hohneck .. 17 h 30
Infos : *Labellemontagne - 03 29 25 68 78*

15 fév.

Loto
Halle des Congrès
Infos : *Section Football La Bressaude marc.calado@sfr.fr*

17-24 fév.

Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse -Lispach ..... 19 h
Infos : *Ecole de Ski Français - 03 29 25 41 56*

SPORTS

1 fév.

Compétition de ski de montagne Rainkopfraid
Départ et arrivée Pont de Blanchemer avec passage au Rainkopf ..... 9 h
Infos : *La Bressaude Montagne Escalade/ CAF des Htes Vosges http://clubalpin-hautes-vosges.ffcam.fr*

10-17-24 fév. - 03 mars

Ski découverte
Station de ski La Bresse-Hohneck ... 7 h 45
Infos : *Office de Tourisme - 03 29 25 41 29*

13-20-27 fév. - 06 mars

Trophée Nordique des Familles
Domaine Nordique La Bresse-Lispach . 15 h
Infos : *Office de Tourisme - 03 29 25 41 29*

22 fév.

Trace vosgienne ski de fond
Stade de la Ténine
Vallée du Chajoux ..... 9 h 30 - 14 h
Infos : *C.D.V.S. Trace Vosgienne 03 29 60 00 27*

07 mars.

Duathlon des neiges
Domaine Nordique La Bresse-Lispach . 15 h
Infos : *La Bresse Triathlon - 06 42 06 62 54*

DIVERS

9-16-23 fév. - 02 mars

Accueil Vacanciers
Présentation de la ville et dégustation
Salle des Fêtes ..... 18 h
Infos : *Office de Tourisme - 03 29 25 41 29*

11-fév.

Don du Sang
Salle des Fêtes ..... 9 h-12 h
Infos : *Etablissement Français du Sang 03 83 44 62 62*